

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 06 SEPTEMBRE 2019

Le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni le vendredi 06 Septembre 2019 à 19 heures 30, salle communale d'Amfreville-les-Champs, sous la présidence d'Alain Lebouc, Maire.

Présents : Alain Lebouc, Thierry Beaudou, Matthieu Claeys, Natacha Beaufiles, Christophe Baudin et Anthony Carlès

Absents excusés : Catherine Benoits, Céline Cantrel, Laurent Thafournel et Christian Dermont.

Absent non excusé : Jean-Marie Stravaux

Pouvoirs : Catherine Benoits donne pouvoir à Natacha Beaufiles
Laurent Thafournel donne pouvoir à Matthieu Claeys
Christian Dermont donne pouvoir à Alain Lebouc

Modification de l'ordre du jour

Avant l'approbation du compte rendu du conseil municipal du 14 juin 2019 Monsieur le maire propose d'ajouter à l'ordre du jour les délibérations suivantes :

- Contrat de travail CCD Madame Stéphanie Pellevilain ;
- Contrat de travail CCD Madame Sophie Leclercq ;
- Acquisition d'un défibrillateur.
- Convention avec le Collectif « Cours de musique 76 » ;

Anthony Carlès est nommé secrétaire de séance.

Approbation du Compte Rendu du 14 juin 2019.

Adoption à l'unanimité du compte rendu du 14 juin 2019.

Rapport des commissions

<u>Commission</u>	<u>Délégué</u>	<u>Remarques</u>
SIVOSSE de Doudeville	A. Lebouc	Validation du dernier compte rendu
Ecoles RPIC d'Yvecrique	A. Lebouc	Prochaine réunion le 11 septembre 2019 Présentation bilan financier 2018/2019 Ecole, cantine et garderie

Arrêtés municipaux

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a pris les arrêtés municipaux suivants :

- Arrêté n°8/2019 : portant attribution d'un régime indemnitaire (IFSE) à Mme Brigitte Dhaumont
- Arrêté n°9/2019 : portant attribution d'un régime indemnitaire (IFSE) à Mme Stéphanie Pellevilain.
- Arrêté n°10/2019 : portant attribution d'un régime indemnitaire (IFSE) à Mme Sophie Leclercq.
-

Délibérations**N° 2019-09-01 Annule & remplace le N° D2019-02-10****Eclairage public passage piéton RD 20 Projet EP-2018-0-76006-M1652**

Vu les accidents de la circulation endommageant les potelets au niveau de la traversée du passage piéton RD 20 ;

Vu les coûts de maintenance prévisibles en cas de remplacement suite à dommage des bornes « s-pass » haute visibilité à LED ;

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de maintenir le projet d'améliorer l'éclairage de ce passage piéton tout en sollicitant le Syndicat SDE76 afin d'étudier un nouveau projet d'éclairage vertical en prenant éventuellement comme support l'appui Edf existant.

Le conseil municipal, après avoir entendu les arguments et après en avoir délibéré, charge Monsieur le Maire

- de solliciter le SD76 pour une nouvelle étude d'amélioration de l'éclairage du passage piéton
- et l'autorise à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de ce projet.

N° D2019-09-02**Contrat de travail CCD Madame Brigitte Dhaumont****Emploi d'accompagnateur scolaire**

Vu la nécessité de créer un emploi permanent d'accompagnateur scolaire dès la rentrée scolaire 2019/2020 dans le cadre du regroupement avec le RPIC

Monsieur le Maire propose à Madame Brigitte Dhaumont un Contrat à Durée Déterminée à compter du 02/09/2019.

Contrat de travail à temps non complet dont la durée hebdomadaire est fixée à 2/35^{ème} (durée hebdomadaire effective chaque semaine scolaire (36 semaines)).

Pour prendre en compte la période scolaire de 36 semaines d'école et de 8 semaines de vacances la rémunération sera établie sur une quotité de 72 heures (2heures pour 36 semaines) soit 1,64/35^{ème}.

La durée du contrat est déterminée du 02 septembre 2019 au 03 juillet 2020.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal :

- accepte cette proposition.
- autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de ce contrat.

N° D2019-09-03

Indemnité de conseil et de confection 2019

Le Maire propose de verser à Monsieur Olivier Lucas, receveur de Yerville, l'indemnité de conseil et de confection du budget pendant tout la durée du mandat électif

Le Conseil-Municipal accepte de lui attribuer ces indemnités.

N° D2019-09-04

Contrat de travail CCD Madame Stéphanie Pellevilain

Emploi de Secrétaire de Mairie

Vu la candidature présentée par Madame Stéphanie Pellevilain le 29/08/2019, Monsieur le Maire propose à Madame Stéphanie Pellevilain un Contrat à Durée Déterminée de 3 ans renouvelable pour une durée hebdomadaire fixée à 10/35^{ème} à compter du 06/09/2019.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal :

- accepte cette proposition.
- autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de ce contrat.

N° D2019-09-05

Contrat de travail CCD Madame Sophie Leclercq

Emploi d'adjoint administratif

Vu la candidature présentée par Madame Sophie Leclercq, Monsieur le Maire propose à Madame Sophie Leclercq un Contrat à Durée Déterminée de 1 an renouvelable pour une durée hebdomadaire fixée à 4/35^{ème} à partir compter du 16/09/2019.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal :

- accepte cette proposition.
- autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de ce contrat.

N° D2019-09-06

Installation d'un défibrillateur externe

Vu le décret du 19 décembre pris pour application des articles L.123-5 et L.123-6 du code de la construction et de l'habitation et ayant pour objet de préciser les types ainsi que les catégories d'établissements recevant du public tenus de se munir d'un défibrillateur automatisé externe.

Vu l'obligation pour les propriétaires d'installer un défibrillateur automatisé externe au plus tard :

- Le 1er janvier 2020 pour les ERP de catégories 1 à 3 ;
 - Le 1er janvier 2021 pour les ERP de catégorie 4.
-

Monsieur le Maire présente le devis de la société MATECIR DEFIBRIL pour une location avec services associés d'un défibrillateur externe installé dans l'enceinte de la cour de la salle communale et de la mairie.

Ce devis concerne les prestations suivantes :

- 1 Défibrillateur ZOLL AED (entièrement automatique)
Avec électrodes pédiatriques
- 1 boîtier extérieur AIVI1 200
- 1 kit signalisation PVC

Maintenance - consommation inclus y compris électrodes pédiatriques.

MATECIR DEFIBRIL a délégué à NEW FI, société spécialisée dans la location, la gestion et l'encaissement des loyers

Durée du contrat 5 ans (60 mois) :

loyer mensuel 46.35 €uros HT ;

Contra td' assurance bris et vol :

loyer mensuel assurance 5 €uros HT

Règlement trimestriel

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- de retenir l'offre de la société MATECIR DEFIBRIL,
- autorise Monsieur le Maire à signer le contrat de location et tout autre document relatif à la location du défibrillateur externe.

N° D2019-09-07

Convention avec le Collectif « Cours de musique 76 »

Vu le projet de convention présenté par Monsieur Laurent Tabesse représentant le Collectif « Cours de musique 76 » proposant un apprentissage de tous les styles de musique

Après l'exposé de Monsieur le maire sur la convention de mise à disposition de la salle communale au profit du collectif « cours de Musique 76 »

Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents

- accepte de mettre à disposition gratuitement la salle communale aux conditions définies dans la convention ;
- autorise Monsieur le Maire à signer la convention permettant la diffusion de la culture et de la pratique musicales.

Informations diverses

- Suivi des travaux :

ERP Accessibilité

À la suite du contrôle de conformité des travaux d'accessibilité, nous avons été amenés à programmer quelques travaux complémentaires

au niveau de la rampe d'accès principalement.
Ces travaux ont fait l'objet d'une demande complémentaire de subvention validée par le conseil Département.

Eglise

Travaux complémentaires envisagés :

Pose d'une cimaise et de plinthes en bois faisant suite à l'application d'un enduit monocouche au niveau de chœur de l'église.

- Renforcement serrure porte d'entrée de la sacristie.
-

Rentrée scolaire 2019/2020

Première rentrée avec le ramassage scolaire à disposition des 13 élèves inscrits maternelle et primaire au RPIC d'Yvecrique.

- Communication :

DICRIM (Document d'Information communal sur les Risques Majeurs)

Distribution du DICRIM en porte à porte.

Chaque foyer de la commune a reçu en main propre généralement, un exemplaire du DICRIM.

Bulletin municipal

Le bulletin municipal « **L'Echo d'Amfreville n° 7** » a été distribué dans chaque foyer fin d'août.

Ce bulletin retrace principalement l'ensemble des travaux réalisés ces 6 dernières années.

Le **DICRIM** et **L'Echo d'Amfreville n°7** sont également disponibles en ligne sur le site internet de la commune

- Nouveaux horaires d'ouverture de la mairie :

**A partir du 1^{er} septembre 2019
la permanence de la mairie sera assurée :
le lundi de 17h00 à 19h30
&
le mercredi de 17h00 à 19h30
également sur rendez-vous.**

La prochaine réunion du conseil est prévue le 25 novembre 2019 à 19h30
Salle Communale.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21h00 et ont signé le registre les membres présents.

**Liste des Délibérations de la séance du Conseil Municipal
du 06 septembre 2019**

N°D2019-09-01	Annule & remplace le N° D2019-02-10 Eclairage public passage piéton RD 20 Projet EP- 2018-0-76006-M1652
N°D2019-09-02	Contrat de travail CCD Madame Brigitte Dhaumont Emploi d'accompagnateur scolaire
N°D2019-09-03	Indemnité de conseil et de confection 2019
N°D2019-09-04	Contrat de travail CCD Madame Stéphanie Pellevilain Emploi de secrétaire de mairie
N°D2019-09-05	Contrat de travail CCD Madame Sophie Leclercq Emploi d'adjoint administratif
N°D2019-09-06	Installation d'un défibrillateur externe
N°D2019-09-07	Convention avec le Collectif « Cours de musique 76 »